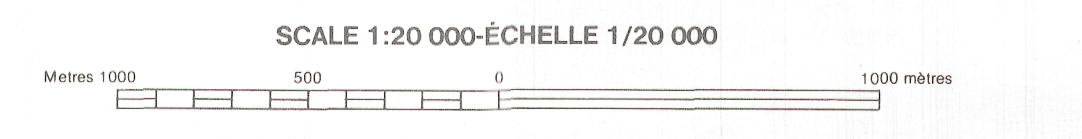


ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

200 gammas
10 gammas
10 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Depression magnétique
Flight lines
Flight altitude 150 metres above ground level
Altitude du vol 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10 ⁻⁵ Tesla in SI units
1 gamma = 10 ⁻⁵ Tesla en unités SI

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTÉ AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 2115 G CARTE
21P/5c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1988.
Ces fonds ont été subventionnés par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1988.

This map was compiled from digitally recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained from the lower sensor of a helicopter and a fixed-wing gradiometer installation.
The helicopter system consisted of two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution vertically separated by 2 m towed below the helicopter. The fixed-wing installation consisted of two helium vapour magnetometers of 0.020 gamma resolution vertically separated by 300 m installed in twin nose booms mounted on a Britten-Norman Trillium aircraft C-GOZC.
Flight altitude of the lower sensor was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using video tapes recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter and film negatives from a vertically mounted 35 mm continuous strip camera inside the Trillium.
The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
The data were leveled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid 0.25 cm grid spacing and then contoured.
Aeromagnetic survey was carried out by Questor Surveys Limited and Geophysical Surveys Inc. between February and July 1985. Digital compilation and plotting was carried out by Questor Surveys Limited, Mississauga, Ontario.
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 8000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 5Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0S8.
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été établie de résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à haute sensibilité à partir de gradiomètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur l'hélicoptère consistait en deux magnétomètres à vapeur de césium à 0,005 gamma à résolution verticale espacés de 2 m suspendus à l'hélicoptère. L'installation sur l'avion consistait en deux magnétomètres à vapeur d'hélium à 0,020 gamma à résolution verticale espacés de 300 m montés dans deux pylônes jumelés accolés au nez de l'avion Britten Norman Trillium C-GOZC.
Le vol du capteur inférieur a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traverse était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol à tous les 10 km. La trajectoire de vol a été effectuée sur des bandes magnétochroniques à l'aide d'une caméra montée à la verticale à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des négatifs à partir d'une caméra 35 mm à film continu installée à l'intérieur du Trillium.
La base utilisée pour cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.
Les données ont été équilibrées par une combinaison des méthodes informatiques et manuelles basées sur les différences de hauteurs du champ magnétique à l'intersection des lignes de contrôle et de traverse. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur une grille de 0,25 cm de côté et les points ont été contourés à l'aide d'un logiciel informatique.
Ce levé aéromagnétique a été effectué par Questor Surveys Limited et par Geophysical Surveys Inc. de février à juillet, 1985. La compilation informatique et le tracé ont été faits par Questor Surveys Limited de Mississauga, Ontario.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minérales, c.a. 8000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 5Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0S8.
Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 2115 G CARTE
21P/5c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

